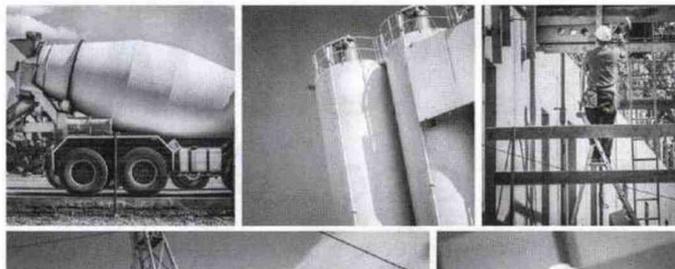


Depuis mars 2019, le Pays Basque est labellisé Territoire d'Industrie. Une reconnaissance qui vient d'être renouvelée pour un nouveau cycle, de 2023 à 2027. Le 15 décembre dernier, lors de la présentation officielle de cette deuxième phase à Bayonne, élus et chefs d'entreprise ont détaillé le menu des quatre années à venir.



Territoire d'Industrie Pays Basque, un deuxième acte sous le signe de L'INNOVATION VERTE

Par Yannick Revel

Lancé en 2018, le programme Territoires d'Industrie s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle menée par l'État. Aujourd'hui, ils sont 183 territoires à bénéficier de cette labellisation et ainsi à entrer dans la deuxième phase marquée par l'ambition nationale d'une industrie souveraine et décarbonée. Dans son discours du 11 mai 2023, le président Emmanuel Macron annonçait clairement l'objectif : « faire de la France la championne de l'industrie verte en Europe ». La stratégie s'applique sur chaque territoire et au Pays Basque, le prochain quadriennat du programme affiche un plan axé autour de quatre thématiques : la transition écologique, l'innovation, les compétences et le foncier.

La transition écologique au cœur des préoccupations

« La force de ce projet est d'associer un élu et un chef d'entreprise afin de rapprocher le monde industriel et politique » rappelle Mikel Charriton qui forme le binôme industriel/politique de Territoire d'Industrie Pays Basque en compagnie de Sylvie Durruty, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en charge de l'Économie et de l'Innovation. « L'autre force est que

Avec Sylvie Durruty, Mikel Charriton compose le binôme élu/industriel représentant Territoire d'Industrie Pays Basque © YR



cela nous a permis de mieux nous connaître entre industriels, de tisser des liens de confiance entre nous » ajoute le co-gérant du groupe Lauak. Ce deuxième aspect se traduit notamment par la création (en mars 2022) de Pays Basque Industries, un club « de 55 industriels qui réalisent 800 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé et emploient 4 000 personnes dans 15 filières différentes ». Si les actions ont été nombreuses durant la première période, la structuration en place et les liens noués entre entreprises et services de la Communauté d'Agglomération Pays Basque multiplient les projets pour ce second cycle. Priorité parmi les priorités, la transition écologique figure en tête de position dans le plan d'action de cette deuxième phase. Parmi les chantiers en cours, le projet Iparla envisage de créer une filière de revalorisation des déchets plastiques. La maîtrise de l'eau constitue également un sujet primordial pour le territoire et une action est mise en place afin de diminuer sa consommation par les industriels. Enfin, on peut également citer le développement de l'énergie verte avec des projets qui se concrétiseront dans les années à venir comme la ferme houlomotrice de production d'énergie marine ou encore le démonstrateur d'hydrogène à partir de la récupération d'énergie fatale.

Innovation, attractivité et accès au logement

Sur le volet innovation, le gros dossier du moment est sans aucun doute le plateau « usine du futur » baptisé Xibetek. « On va créer une plateforme à dominante robotique notamment avec la technologie du découpage laser automatisée », précise Jean-Jacques Carriquiriborde, gérant de l'entreprise Elkar et président du réseau ODACE. Un terrain a déjà été préempté sur la commune de Chéraute pour accueillir cette future plateforme. Mais en attendant, l'activité démarre dans les locaux du lycée de Soule et également la création d'un nouveau BTS plus attractif pour les jeunes et plus en adéquation avec les attentes des industriels locaux.

Pour la partie compétences, Jean-Marc Abbadie rappelle que sur un territoire au taux de chômage de 5,6 %, des centaines d'emplois restent à pourvoir dans l'industrie. « Il nous faut travailler sur l'attractivité avec un forum de l'emploi digne de ce nom au Pays Basque » priorise le DRH d'Epta France. Ce travail doit aller de pair avec la réflexion sur l'accès au logement. « C'est un frein à l'emploi et au développement économique » souligne Timothée Acheritogaray. Pour cela, l'axe foncier du plan d'action prévoit d'expérimenter diverses voies telles que de nouvelles formes d'habitat (tiny house, coliving...) ou encore la possibilité pour les entreprises de se porter garant pour leurs collaborateurs candidats à la location. Les sujets ne vont pas manquer pour les quatre prochaines années du programme Territoire d'Industrie Pays Basque. Des actions qui pourront bénéficier de subventions au titre de France 2030 et notamment des 100 millions d'euros d'investissements déployés dans le cadre du Fonds Vert. ■